

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION MAUPAS PLAISANCIERS
DU 21 JUILLET 2012 AUX FLORALIES

Emargement et ventes diverses

Bernard Gaboriau, Michel Roux, Sylvie Flatin, Guy Chauvet,

Bienvenue à l'ensemble des participants et présentation des nouveaux adhérents par le Président.

Luc Saillant - François Rehel – Demellier François.

Sylvie Flatin indique que nous sommes 130 adhérents dont 111 à jour de leur cotisation et 19 qui n'ont pas encore réglé leur cotisation car pas encore arrivé en vacances. (Attente des aoutiens).

Nombre de présents	55
Nombre de pouvoirs	27
Total	82

Le Quorum est fixé à 25% des adhérents soit 33 membres. Le quorum étant largement atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Renouvellement des membres du CA

MICHEL MARTINEAU ET GUY CHAUVET sont sortants. A l'unanimité des présents Michel et Guy sont reconduits dans leur fonction.

Michel SALE et Bernard LAVIGNASSE sont volontaires.

À l'unanimité des présents Michel et Bernard sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'AMP à compter de ce jour.

Rapport moral de l'année 2011

Daniel Jus lit le Rapport moral de l'année 2011.

Réunion du Conseil d'Administration le 29 03 2011.

CNT 11-12-13/06/2011 : Sécurité Championnat France Kite surf

CNT 26/06/2011 : Sécurité Transpertuis Paddle et Pirogue

CNT 9-10/07/2011 : Sécurité Raid Planche à voile

AMP 16/07/2011 : Réunion sécurité avec les pompiers de la tranche sur mer, atelier de matelotage, info pratiques.

AMP 23/07/2011 : manifestation de pêche en mer et sardinade.

AMP 27/07/2011 : Assemblée Générale au pôle culturel des Florales.

AMP 06/08/2011 : Anniversaire des 20 ans de l'AMP au pavillon de l'Aunis (dîner Dansant avec orchestre et chanteuse) au dire des participants cet anniversaire fut très apprécié et nos adhérents souhaiteraient que l'on n'attende pas le trentième anniversaire pour renouveler cette manifestation.

CNT 07/08/2011 : Sécurité Raid Catamaran.

AMP 14/08/2011 : Cérémonie des disparus en mer.

AMP 20/08/2011 : ballade au port du plomb (sous un soleil du même nom avec une ambiance chaleureuse).

Bulletins d'informations en avril mai et juin : pour tous ceux qui sont informatisés ne pas oublier de consulter le site de l'AMP ou vous trouverez en plus des archives, tous les comptes rendus et aussi des photos de nos manifestations

Evénements marquants de 2011 : L'encochement a été prolongé pour assurer une meilleure protection des embarquements. Une semaine après, l'encochement a été enlevé (on ne sait pas vraiment a qui il faut dire merci ??). Notre association a fait une pétition (sans grand écho ni résultat).

Des pieux en bois ont été posés sans grand résultat et ont été enlevés début septembre.

Globalement et surtout en fin de saison la cale n'a pas été bien nettoyée.

Cela a encore été une année de galère.

Nécessité de couper la queue des poissons référencés.

Réunion du conseil d'Administration de fin de saison et de préparation de l'année suivante le 24 09 2011.

Ce rapport moral est voté à l'unanimité des participants.

Rapport financier de l'année 2011

Le rapport financier de l'année 2011 est commenté par le Président. Les comptes 2011 sont présentés à l'écran afin que chaque participant puisse poser des questions à la fin de l'exposé.
Ce Rapport financier est approuvé à l'unanimité des participants.

Point sur les travaux de la FNPPSF 2011 par le Président.

Inscription sur le tableau de bord du bateau de l'immatriculation du navire.
Point sur la déclaration de pêche. Accord entre la FNPPSF et le Crédit Maritime. Puis le Président indique qu'un complément d'informations fera l'objet de la prochaine « infos AMP ».

Information sur la réfection de l'écluse à poissons par Jean-Claude Porcher.

Le 5 juillet 14 membres de l'AMP dont une femme ont participé à la matinée de travail de réfection de l'écluse à poissons dont le Président de l'association Dominique GONNOT est présent parmi nous en tant que premier Adjoint au Maire.

Une prochaine réunion est prévue le 2 aout. Toutes les bonnes volontés sont conviées à 10 heures au corps de garde. Prévoir des gants de jardinier et des bonnes chaussures.

Compte rendu journée sécurité et matelotage 2011/2012 par Jean-Claude Porcher

Le 7 juillet : l'animation est faite bénévolement par le corps des sapeurs pompiers volontaires de la TRANCHE SUR MER. Peu de participants en 2012 ce qui montre le peu d'intérêt avec une participation de 14 personnes. Le but de ces journées est de rappeler les principes simples en cas d'accident ou d'incident en mer et surtout d'avoir les bons réflexes. Il en est de même pour l'atelier matelotage avec exercice pratique. Je me pose la question de savoir si nous continuerons l'année prochaine sur le même registre. Je soulèverai la question lors de la prochaine réunion du CA. Le repas a été préparé par Bernard Lavignasse et Alain Demey en l'absence de Bernard Culorier qui n'était pas disponible cette année.

Activités Nautiques présentées par Alain Braud.

Bilan 2011

Manifestation de pêche et sortie au port du plomb en 2011. Alain demande s'il y a des commentaires, voire des remarques sur ces manifestations qu'il a organisées. Aucun commentaire n'étant émis le bilan 2011 est adopté concernant les activités nautiques.

Programme 2012

Le 4 juillet 2012, 7 bateaux et 14 personnes pour la sortie à ARS avec objectif de pêcher coques et palourdes. Bonne pêche dans le respect des consignes de l'administration. Difficultés pour rentrer du fait de la houle.

Pour 2012 sortie au port du plomb le 5 aout : départ à 9h30 à la bouée Jaune du port au plus tard pour problème de marée (94 matin ; 90 AM ; BM 13h47) ce qui implique un départ du « port » ¼ d'heure à une ½ heure avant le départ. Bien suivre le bateau pilote pour éviter les obstacles. Arrivée La Tranche sur Mer 17h30 / 18h00. Une fois connu les noms des participants, ceux-ci recevront un complément d'information. Date limite 28/07/2012. Amarrage le long de la jetée.

Si la mer est mauvaise la sortie sera maintenue puisque des Arrhes auront été versées au restaurateur. On se rendra alors au port du plomb en voiture.

Manifestation de pêche le vendredi 10 aout. Rendez-vous la veille pour la réunion et la distribution des documents. Un complément d'information sera transmis aux candidats.

Point sur assistance CNT exposé par Jean-Claude Porcher

Rappel des assistances CNT de 2011 et de 2012.

1, 2, 3 juin championnat de France de KITE SURF.

5 manches courues 5 bateaux de l'AMP.

16 JUIN Raid la tranche l'île de ré AR pour Paddles, Pirogues et Stand up

12 Bateaux de l'AMP.

30 Juin et 1 Juillet Raid planches à voile

29 ème édition comptant pour le championnat de France Longue Distance.

Avec un vent moyen de 12/13 nœuds - 5 manches courues dont 2 complètes.
Le premier a mis 28mn pour la traversée aller et retour et avec le sourire.

Reste le Raid Catamaran pour cette année le 12 aout prochain

Je remercie l'ensemble des membres de L'AMP qui apporte leur soutien au CNT et remercie Jean Pierre GUITTON et son équipe pour ces manifestations qui font partie de la renommée nautique de La Tranche sur mer.

Questions à la municipalité

En présence de Monsieur le Maire Serge KUBRYK et Monsieur le premier adjoint Dominique GONNOT.

Demande de la mise en place d'une webcam au niveau de la capitainerie : Monsieur le Maire trouve cette idée intéressante d'autant que la capitainerie est déjà pré-câblée.

Point sur la descente handicapée de l'embarcadère : l'accès au ponton est aux Normes des ports (pente de 6%).
Ce ponton est plus haut et plus solide que l'ancien avec un plancher en béton sur les premières tranches.

La nouvelle cale devrait être opérationnelle en mai 2013.

Un ponton flottant sera construit dans la cale principale actuelle.

L'Etat n'autorisera ni enrochement ni pieux en bois au niveau de la nouvelle cale.

Normalement la nouvelle cale devrait faciliter la sécurité des embarquements.

Nous verrons à l'usage du nouvel aménagement ce qu'il reste à faire pour continuer à améliorer la sécurité des personnes et des biens.

Point de Dominique Gonnot sur le transit de : 40 000 m3 de sable par an à cet endroit.

En juillet renforcement de 10 000 m3 de sable sur la grande plage pris au niveau de l'embarcadère dans la première zone de mouillage.

La nouvelle cale sera orientée face à la vague et fera 25 mètres de large et d'une longueur telle, que le sable ne viendra pas l'ensabler.

Présentation du plan de la DDTM de la nouvelle cale à ensemble des participants avec explications de Dominique Gonnot. L'ancienne cale sera fermée à moitié quand la nouvelle sera opérationnelle.

Il y aura un ponton flottant à l'endroit de l'ancienne cale principale.

Doit-on faire payer l'accès à la cale pour les utilisateurs à la journée comme cela se fait dans d'autres communes ? La commune n'est pas favorable car on doit un accès libre à la mer.

Renforcer la motivation du capitaine pour faire respecter la réglementation concernant l'encombrement de la cale.

Discussion sur les épis rocheux : avantages et inconvénients développé par Dominique Gonnot.

L'Etat fera faire des travaux par la municipalité pour assurer la sécurité des habitations au niveau du parc des Jars.

Monsieur Le Maire donne son accord pour qu'une longueur de plus de tapis soit installée pour l'embarquement au parc des Jars.

Etant donné que cette année il n'y a pas eu la construction de la nouvelle cale et que de plus les travaux de l'estacade ont apporté des gênes non négligeables au niveau de l'accès aux cales, et comme de plus cette année la redevance concernant les mouillages et parking ont significativement augmenté nous demandons au nom de tous les possesseurs de mouillages que les prix des locations des corps morts n'augmente pas pour la saison à venir :
Monsieur le maire verra lors des budgets de la prochaine saison.

Pas d'autres questions de nos adhérents.

Le verre de l'amitié suivi du repas aura lieu sous le Tivoli des floralies à partir de 19 heures.

La séance est levée à 18 h 10

Le Secrétaire

Daniel JUS

le Président

Jacques FLATIN